



Demande baisse de loyer

Par **SIMORA**, le **23/12/2019** à **10:28**

Puis -je exiger une baisse de loyer, suite à la dégradation d'un bâtiment qui entraine des infiltrations d'eau rendant impossible la jouissance d'un appartement situé au dessus d'une boutique. (bail commercial)

Merci de votre réponse

Cordialement

A.Amorsi

Par **Visiteur**, le **23/12/2019** à **16:58**

BONJOUR (merci de respecter les CGU)

Pour obtenir une baisse de loyer, soit le propriétaire est d'accord pour vous l'accorder, soit vous devez passer par un juge, qui pourra prononcer une baisse du loyer, ou même demander au bailleur d'effectuer des travaux afin de remettre le logement aux normes.